



TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

Améliorer l'attractivité des métiers pour répondre aux besoins en compétences du secteur.

Au travers de ce COT¹, les signataires s'entendent à proposer une offre de formation la plus adaptée aux besoins actuels et à venir ainsi qu'à élaborer des plans d'actions visant à mieux faire connaître les métiers et les perspectives d'emplois du secteur.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces et opportunités

- **Secteur générateur de richesse** : 4% du PIB régional ;
- Un grand marché à desservir : 5,6 millions d'habitants ;
- Activité économique stable ;
- **Evolution positive** des offres d'emploi depuis 5 ans ;
- Région multimodale, génératrice de flux ;
- Région Grand Est au centre d'un espace traversé par des corridors européens routiers, ferroviaires et fluviaux ;
- **Territoire attractif** : des acteurs qui s'implantent (site logistique sur la zone Paris-Vatry, Amazone...) ou qui se développent (FM logistique, Actipôle de Mondon,...)
- Enjeux communs avec le **Schéma Régional d'Aménagement Développement Durable** (SRADDET).

Faiblesses et menaces

- **Recrutements jugés difficiles** par les entreprises (cf. 36%, 50% pour les conducteurs routiers) ;
- Part faible des jeunes dans les métiers des Transports et de la Logistique ;
- **Temps partiel important** ;
- Des localisations d'emplois en lien avec les activités économiques et les concentrations urbaines ;
- 9% des actifs du secteur occupent un emploi au-delà des frontières françaises ;
- **Nombre de départs important en retraite** ;
- Attractivité moindre du secteur pour les jeunes.

¹ Contrat d'Objectifs Territorial : outil de concertation et de contractualisation entre l'État, la Région et les organisations professionnelles représentatives d'un secteur sur les questions relatives à l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi. Il représente la déclinaison opérationnelle du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) - Performance Grand Est.

ENJEUX



- ⇒ Disposer d'une observation partagée des besoins en compétences des entreprises et des territoires pour anticiper l'évolution des métiers
- ⇒ Améliorer l'attractivité des métiers du secteur Transports & Logistique
- ⇒ Proposer une offre de formation professionnelle répondant aux besoins en compétences actuels et futurs des entreprises du secteur. Cela se traduit par une nécessité d'accompagner les futurs actifs dans leur insertion professionnelle pour répondre aux besoins des employeurs ainsi que la montée en compétences des actifs occupés.

PLAN D'ACTIONS

PRIORITÉ 1 : DIAGNOSTIC ET PROSPECTIVE OBSERVER POUR DÉCIDER.

Observer le secteur et mener une démarche prospective

- ⇒ Mieux connaître les métiers, leurs évolutions et les besoins en compétences des entreprises ;
- ⇒ Identifier les enjeux des transports multimodaux et de la logistique pour piloter la réponse formation.

PRIORITÉ 2 : PROMOTION DES MÉTIERS CONSEILLER ET INFORMER

Communiquer sur les métiers pour les rendre attractifs auprès des publics

- ⇒ Rendre lisibles les outils d'information et les ressources des branches ;
- ⇒ Développer un partenariat étroit entre les organisations professionnelles, l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur ;
- ⇒ Promouvoir la mixité des métiers ;
- ⇒ Élaborer des parcours de découverte dynamiques et innovants pour sensibiliser les jeunes sur la réalité des métiers (cf. outiller la promotion des métiers) ;
- ⇒ Organiser un événement annuel de promotion des métiers du transport et de la logistique.

Renforcer et développer le partenariat avec l'entreprise

- ⇒ Encourager les découvertes des métiers au sein des entreprises du secteur en vue d'une meilleure appropriation des réalités professionnelles ;
- ⇒ Faciliter l'accueil des stagiaires par l'immersion en entreprise ;
- ⇒ Sensibiliser les publics aux réalités du monde des transports et de la logistique et les informer sur les conditions d'exercice des métiers.

Professionaliser les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion

- ⇒ Sensibiliser, former et informer les professionnels de l'orientation sur les métiers du secteur.

PRIORITÉ 3 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES FORMER ET INSÉRER

Ajuster la demande et l'offre de compétences

- ⇒ Cartographier, analyser et orienter l'offre de formation professionnelle, initiale et continue annuellement ;
- ⇒ Accompagner l'évolution des métiers ;
- ⇒ Améliorer le positionnement (cf. sécuriser le parcours vers la formation et l'emploi) ;
- ⇒ Accompagner le maintien et la montée en compétence des salariés ;
- ⇒ Anticiper les besoins en compétences liés aux grands projets à venir (cf. implantation de plateformes logistiques digitalisées, développement de parcs d'activités).

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR²

Trois catégories de métiers³ sont retenues :

Transport de marchandises, Transports de voyageur, Logistique - Manutention - Magasinage

TISSU PRODUCTIF

- Près de **6 000 établissements** dont 5 100 dans le transport de marchandises ;
- **3 200 établissements employeurs** rassemblant **76 000 salariés** ;
- **156 000 actifs exercent une profession spécifique transport logistique** (soit 7 % de l'emploi régional) dont 62 000 dans le secteur.

FORMATION (Reentrée 2018)

- **2 300 élèves** (73 % en bac pro) ;
- **500 apprentis** (dont 140 en Bac pro logistique et 113 en technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique) ;
- **1 874 places financées en 2019** par la Région.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI (cf. DEFM)

- **46 000 DEFM**
- 90 % dans les métiers de magasinage, manutention des charges et la conduite du transport routier.

PROFIL DES ACTIFS Occupant une profession spécifique

- **14 000 actifs** résidant en région Grand Est occupent un emploi au-delà de la frontière française ;
- **19,6 % de femmes** ;
- 50 % des actifs dans les métiers de la conduite ont **au moins 45 ans**.

² Sources : Acoff, Insee

³ Dans ces catégories, ne sont abordées que les métiers spécifiques des transports et de la logistique.

PRODUCTIONS DÉDIÉES AU SECTEUR

- ⇒ www.oref.grandest.fr, recherche : «Transport Logistique»

PARTENAIRES

- Région Grand Est ;
- État ;
- Académies de Reims, de Nancy-Metz, et de Strasbourg ;
- Onisep Grand Est;
- Pôle emploi ;
- Agefiph ;

- Union Régionale FNTR
- Union Régionale FNTV
- TLF Est
- Prism'Emploi
- CPNEF
- AFT
- OPCOs : OPCO Mobilités, OPCO AKTO



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



L'Europe s'invente chez nous

Région Grand Est

Siège du Conseil Régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 STRASBOURG Cedex
Tél 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5, rue de Jéricho
CS70441 • 51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • Place Gabriel Hocquard
CS81004 • 57036 METZ Cedex 01
Tél 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr